

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 82 (1937)
Heft: 12

Rubrik: Revue de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE LA PRESSE

TENDANCES ALLEMANDES

L'infanterie dans l'offensive ¹.

Le régiment allemand d'infanterie se compose de *quinze* compagnies combattantes, d'un peloton régimentaire de cavaliers et d'une section de transmissions.

Les *quinze* compagnies combattantes comprennent *neuf* compagnies de tirailleurs (1 à 3, 5 à 7, 9 à 11), *trois* compagnies de mitrailleuses lourdes (4, 8, 12), *une* compagnie d'obusiers d'infanterie (13), *une* compagnie de canons antichars (14) et *une* compagnie cycliste (15).

Les *douze* premières compagnies (tirailleurs et mitrailleuses lourdes) sont réparties en *trois* bataillons : I (compagnies 1 à 4), II (5 à 8), III (9 à 12), chacun de ces bataillons possédant en outre une section de transmissions.

Les 13^e, 14^e et 15^e compagnies sont des unités dépendant directement du colonel.

La division allemande en marche, comprenant au moins deux colonnes, chaque régiment d'infanterie possède au moins deux chances sur trois de constituer, soit l'élément principal d'une colonne, soit la tête d'une colonne. Lorsqu'il en est ainsi, le régiment est renforcé, toujours d'un groupe d'artillerie légère, souvent d'une compagnie du génie, parfois d'une batterie d'artillerie lourde ou du groupe de reconnaissance divisionnaire.

En principe, la compagnie cycliste régimentaire marche et combat avec le régiment dont elle porte le numéro ; il arrive cependant que le général de division dispose des compagnies cyclistes de ses régiments, soit pour renforcer le groupe de reconnaissance, soit pour chercher par le combat un renseignement sur une direction autre que l'axe d'exploration du groupe de reconnaissance, soit pour constituer une réserve mobile de feux.

De même que le régiment est, le plus souvent, renforcé d'éléments divisionnaires ou même extradivisionnaires, le bataillon est lui-même fréquemment renforcé d'éléments régimentaires ou même extrarégimentaires.

¹ France militaire du 16 12 37

Les Allemands ne disloquent pas à la légère et à l'aveuglette ce que nous appelons les liens tactiques ; mais ils sont moins timides que nous dans cette dislocation lorsque l'utilité s'en fait sentir.

Ce qui domine tout pour les Allemands, c'est le rôle tactique à remplir ; c'est ce rôle, et uniquement lui, qui conditionne, à tous les échelons, la composition des groupements tactiques.

Pour pouvoir remplir la mission reçue, le premier rôle tactique à considérer est l'obtention et la conservation de la liberté d'action ; ce qui revient pratiquement à la recherche du renseignement combinée ou non, suivant les directions, avec la couverture du régiment renforcé.

La *recherche du renseignement* est assurée : 1° Sur les directions où opèrent d'autres unités amies, par des *officiers de liaison* à motocyclette ou à cheval ; 2° Sur les axes où le renseignement doit être obtenu par le combat, par la *compagnie cycliste* ou par un *escadron à cheval* (lorsqu'il en a été mis un à la disposition du régiment) ; 3° Sur les axes où la recherche du renseignement ne risque pas d'entraîner au combat, par le *peloton régimentaire de cavaliers*, qui peut fournir trois patrouilles de reconnaissance.

La *couverture* de l'action du régiment renforcé est nuancée de façon analogue. Sur la direction de marche du régiment, en avant de l'avant-garde, il suffit d'une couverture légère qui peut être assurée par la *compagnie cycliste* du régiment renforcée par le peloton de mitrailleuses lourdes attelées à quatre (3^e peloton) de la compagnie de mitrailleuses du bataillon d'avant-garde. Sur le flanc découvert du régiment, il faudra un *détachement de couverture* de force et de composition variables avec l'espace qui sépare ce flanc de l'ennemi signalé ou présumé ; on y emploie une *compagnie cycliste* (si la compagnie régimentaire est disponible ou s'il en a été mis une deuxième à la disposition du régiment) en appuyant cette compagnie d'éléments de renforcement (compagnie motorisée détachée d'un bataillon de mitrailleuses, groupe de reconnaissance ou escadron à cheval détaché, batterie motorisée) ; ce détachement de couverture aura une mission défensive ou retardatrice.

Ainsi renseigné et couvert, le régiment renforcé se déplace le plus longtemps possible en *colonne de route* et avec un *échelonnement de marche* (tête d'avant-garde, gros d'avant-garde, gros de la colonne), de manière à se porter avec la plus grande vitesse de marche possible sur la direction d'offensive.

Le colonel, accompagné de ses adjoints, d'un adjoint par bataillon et des chefs de certaines unités organiques ou de renforcement (ou de leurs agents de liaison), se déplace, à cheval, aux allures vives, de point d'observation en point d'observation.

Au cours de ces déplacements, l'organisation de l'*afflux des renseignements* et du *service des transmissions* joue un rôle particulièrement important.

Je reviendrai en détails, dans un autre article, sur les transmissions ; qu'il me suffise de rappeler les modes de transmissions, déjà anciens ou ultra-modernes, employés dans l'armée allemande : l'estafette à cheval, à bicyclette ou à motocyclette, le chien estafette, l'optique, le téléphone et la radio ; le colonel dispose de son peloton de transmission régimentaire, des pelotons de transmissions de ses bataillons, des organes de transmissions des unités de renforcement qui lui sont momentanément subordonnées, et, enfin, des unités de transmissions mises à sa disposition par la division.

Renseigné et relié, le colonel se fait une idée de plus en plus précise de la situation de ses voisins et de la sienne propre par rapport à l'ennemi. Lorsque le moment approche d'une rencontre avec l'ennemi, le colonel détermine une zone de préparation au combat, la formation que prendra le régiment dans cette zone ainsi que la couverture du régiment.

Le passage direct, sans transition, de la colonne de route à la formation de combat n'est pas exclu ; cela dépend des circonstances ; mais, en principe, le régiment passe par une formation préparatoire de combat qui n'a d'ailleurs rien de schématique.

En tout cas, en colonne de route, en formation préparatoire de combat ou en formation de combat, le régiment est protégé contre les surprises ; contre un ennemi à pied ou à cheval par les détachements de couverture et le dispositif du régiment ; contre un ennemi motorisé (voitures blindées routières ou tous terrains, motocyclistes, chars de combat) par les sections de la 14^e compagnie (canons contre engins blindés) ; contre les avions par l'échelonnement convenable des unités, l'utilisation du terrain et, en particulier, des couverts, l'intervention de quelques sections de mitrailleuses lourdes, ainsi que des sections de canons contre avions (si la division en a mis à la disposition du régiment).

De la zone de préparation au combat, ou de la colonne de route, le régiment est mis progressivement par son colonel en situation de répondre aux éventualités diverses pouvant se présenter avant l'engagement du régiment.

Tout en mettant en œuvre leurs moyens de transmissions en fonction des circonstances, les Allemands de tous grades se tiennent prêts à agir sans ordre et même en dépit d'un ordre estimé caduc que l'autorité supérieure n'a pas pu modifier.

Colonel BARON.
